

**Association régionale des cités-jardins d'Ile-de-France**

Suivi : Noémie MAURIN-GAISNE

Contact : noemie.mauringaisne@citesjardins-idf.fr

01 58 69 77 93 / 06 49 60 33 28

Le 11 avril 2023

**Commission thématique « recherche »**

Mercredi 19 avril 2023

*IREST- Paris 1 Panthéon Sorbonne*

*21 rue Broca, 75005 Paris*

---

Ordre du jour

- ❖ **INVENTAIRE DES CITES-JARDINS FRANCAISES**
  - Travail sur le tableau de recensement des cités-jardins nationales
  - Réflexion sur la cartographie des cités-jardins
  - Ajustement de la lettre à envoyer aux relais nationaux
- ❖ **CANDIDATURE PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO**
  - Calendrier des étapes pour la constitution du dossier
  - Réflexion sur les partenaires à solliciter
- ❖ **COLLABORATION ENTRE LES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENTS SUPERIEURS**
  - Création d'un projet ANR commun
  - Valorisation des sujets de mémoires
- ❖ **HOMMAGE A GINETTE BATY-TORNIKIAN (et à Jean-Pierre Respaut)**
  - Publication en hommage à Ginette Baty-Tornikian
  - Réflexion sur un éventuel prix des cités-jardins
- ❖ **PILOTAGE DE LA COMMISSION RECHERCHE**

---

**I. INVENTAIRE DES CITES-JARDINS FRANCAISES**

**Travail sur le tableau de recensement des cités-jardins nationales**

Pour le tableau de recensement des cités-jardins nationales, nous pouvons nous appuyer sur les champs déjà définis lors du recensement des cités-jardins franciliennes (voir tableau des cités-jardins franciliennes : <https://cloud.leviia.com/s/Znly.6TyxweRQEGgSyDA>)

Les champs définis étaient les suivants :

- |   |                                   |
|---|-----------------------------------|
| - Département   | - Date de création                |
| - Villes  | - Nombre de logements individuels |
| - Adresse   | - Nombre de logements collectifs  |
| - Nom de la cité-jardin   | - Equipements                     |
| - Phases ( <i>Phase 0 : avant 1900 Phase 1 : pittoresque Phase 2 : moderne Phase 3 : industrialisé Phase 4 : détruite</i> ) | - Espaces verts                   |
| - Architectes / Maitres d'œuvre   | - Niveau de protection            |
|   | - Etat de la cité-jardin          |
|   | - Iconographie disponible         |

D'autres champs pourraient être ajoutés :

- |                       |   |
|-----------------------|---|
| - Propriétaire actuel | - Rénovation                            |
| - Superficie          | - Structures, établissements ressources |

En prévision du lancement du recensement national, un premier tableau regroupant l'ensemble des informations récoltées par l'association des cités-jardins d'Ile-de-France a été créé : <https://cloud.leviia.com/s/Znly.Ns5G5L6cWcL8TgB>

**Réflexion sur la cartographie des cités-jardins.** Pour rappel, une carte recensant l'ensemble des cités-jardins est disponible sur le site internet de l'association :

<https://www.citesjardins-idf.fr/les-cites-jardins-idf/>

et une carte *Mymaps* interne localise les cités-jardins et définit plus précisément leur superficie :

[https://www.google.com/maps/d/edit?mid=1UC-O\\_QoQx-NLzpSSJL8H-9QgMA\\_c\\_Gn&usp=sharing](https://www.google.com/maps/d/edit?mid=1UC-O_QoQx-NLzpSSJL8H-9QgMA_c_Gn&usp=sharing)

**Ajustement de la lettre à envoyer aux relais nationaux** (services Inventaire et patrimoine, CAUE, maisons de l'architecture). **En jaune**, les points à discuter lors de la commission recherche :

Madame, Monsieur,

L'association régionale des cités-jardins d'Ile-de-France a vu le jour le 14 octobre 2015 lors de son Assemblée générale constitutive à Suresnes. Elle a pour but de fédérer tous les acteurs engagés dans la préservation, la valorisation et la promotion de ce patrimoine. Notre association regroupe une quarantaine de membres issus des départements d'Ile-de-France : des collectivités, des structures intercommunales, des bailleurs sociaux, des associations spécialisées dans les domaines du tourisme, de la culture et du patrimoine, des établissements d'enseignement supérieur mais aussi des habitants.

Au sein de l'association, une commission recherche a pour vocation de développer l'état des connaissances sur les cités-jardins. Dans un premier temps, en 2018, cette dernière s'est attelée à l'inventaire de l'ensemble des cités-jardins d'Ile-de-France. Les 80 cités-jardins repérées ont été présentées dans un ouvrage publié par la région Ile-de-France : *Les cités-jardins d'Ile-de-France : une certaine idée du bonheur* (Lieux-Dits, 2018) et sont disponibles sur la carte interactive de notre site internet : [www.citesjardins-idf.fr/les-cites-jardins-idf/](http://www.citesjardins-idf.fr/les-cites-jardins-idf/). Plus récemment, les 23 et 24 juin 2022, cette même commission a organisé un colloque international au théâtre de Suresnes Jean-Vilar intitulé « Des cités-jardins pour le XXI<sup>e</sup> siècle », un ouvrage éponyme a été publié à cette occasion par les éditions Parenthèses.

Aujourd'hui, la commission recherche de l'Association régionale des cités-jardins d'Ile-de-France souhaiterait entamer un repérage des cités-jardins françaises. **L'objectif étant d'obtenir d'ici décembre 2023 une carte présentant les principales cités-jardins françaises.** Nous faisons donc appel aux services patrimoine et inventaire des régions, aux maisons de l'architecture, aux Conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement des départements et à toutes institutions ayant une connaissance du patrimoine architectural de leur territoire afin de nous aider dans cette entreprise.

**Pour ce faire, nous avons mis en place un formulaire en ligne dont le lien est disponible sur l'article « Recensement des cités-jardins » publié sur notre site internet et disponible à l'onglet <Actualités>. Vous le trouverez également en pièce-jointe de ce courrier.**

L'Association régionale des cités-jardins d'Ile-de-France reste à votre entière disposition pour échanger sur ce projet par mail, par téléphone, en visioconférence ou en présentiel.

En vous remerciant, par avance, pour votre collaboration.

**Les membres de la commission recherche  
de l'Association régionale des cités-jardins d'Ile-de-France**

L'ENSA Paris-Belleville, l'ENSP Versailles-Marseille, l'IREST Panthéon Sorbonne 1, l'Ecole d'urbanisme de Paris, l'Université Sorbonne Paris-Nord, la mission tourisme et patrimoine de Plaine Commune, le MUS – Musée d'histoire Urbaine et Sociale de Suresnes et le bureau du patrimoine du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis.

## II. CANDIDATURE PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO

**Calendrier des étapes pour la constitution du dossier**, la première action pour la constitution d'un dossier patrimoine mondial de l'UNESCO est de pouvoir établir un inventaire détaillé des cités-jardins à l'échelle mondiale.

En 2023, l'association régionale des cités-jardins d'Ile-de-France se concentrera sur l'inventaire national des cités-jardins et peut entamer une réflexion sur la façon de mener l'inventaire international des cités-jardins.

>> L'important dans le travail mené par la commission recherche pour la création d'un dossier de candidature au patrimoine mondial de l'UNESCO est de penser des étapes concrètes qui pourront être utilisées telles quel, même si le dossier UNESCO n'arrive pas à ses fins.

**Réflexion sur les partenaires à solliciter.** Grâce au colloque international et au travail mené par l'association depuis dix ans, nous avons de nombreux contacts ressources partout dans le monde. Les plus importants sont les suivants :

- **The International garden cities Institute** à Letchworth : <https://www.gardencitiesinstitute.com/resources/global-garden-cities>
  - **Museum of Het Schip**, Amsterdam: <https://www.worldgardencities.com/Projet> d'un colloque international et d'une exposition en 2024/2025 (en lien avec [les 100 ans du congrès international de l'urbanisme de 1924](#) )
  - **Bruxelles** : avec de nombreux acteurs locaux et VisitBrussels qui l'année dernière souhaitait monter un projet [Interreg](#) sur les cités-jardins. Ils sont également entrain de constituer une association bruxelloise des cités-jardins.
- A noter également le webinar international organisé le jeudi 27 avril matin organisé par le « Garden City Retrofitting Network ». Plusieurs membres de la commission préservation-rénovation interviendra à cette occasion.

### ❖ COLLABORATION ENTRE LES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENTS SUPERIEURS

**Création d'un projet ANR commun.** En parallèle des actions directement portées par l'association régionale des cités-jardins d'Ile-de-France un projet ANR peut être envisagé par les établissements d'enseignement supérieurs. Il faudrait alors réfléchir à un sujet qui accompagnerait le montage du dossier pour l'inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO.

**Valorisation des sujets de mémoires.** A la demande de la commission recherche, une première liste de sujet de mémoires avait été établie par l'animatrice-coordinatrice de l'association :

- Repérage des cités-jardins de France
- Cité-jardin / patrimoine / transformation
- Habiter dans les cités-jardins
- Cité-jardin de Montgeron
- Les cités-jardins d'Henri Gutton et de son fils André Gutton
- Le développement de l'Association régionale des cités-jardins d'Ile-de-France
- Cités-jardins / Biodiversité
- Cités-jardins /Géographie

De courts textes avaient également été rédigés en partenariat avec l'Ecole d'Urbanisme de Paris sur le sujet d'Henry et André Gutton. <https://cloud.leviia.com/s/Znly.HGZHb4iGZ8Z8f3g>

Une réflexion doit être menée pour savoir comment diffuser ces sujets de mémoires et réfléchir au format que cela doit prendre.

### ❖ HOMMAGE A GINETTE BATY-TORNIKIAN (et à Jean-Pierre Respaut)

**Publication en hommage à Ginette Baty-Tornikian.** Valérie Foucher-Dufoix proposait un abécédaire des thématiques chères à Ginette comme cette dernière avait pu organiser en hommage à Roger-Henri Guerrand. Chaque personne pourrait choisir un mot et écrire un court texte dessus.

**Réflexion sur un éventuel prix des cités-jardins.** Il a été abordé à la fin de l'Assemblée générale de l'association régionale des cités-jardins, la volonté de créer un prix ou un hommage plus institutionnel pour Ginette Baty-Tornikian et Jean-Pierre Respaut. La réflexion est ouverte.

#### ❖ PILOTAGE DE LA COMMISSION RECHERCHE

Au vu des nombreux sujets abordés et des projets possibles, il est important que la commission recherche priorise ces actions et établisse un calendrier indicatif pour les prochaines années.

Au regard de l'organisation des autres commissions, il serait très nettement préférable que la commission recherche choisisse une personne pilote qui pourra, en soutien à l'animatrice-coordinatrice, impulser et guider les actions de cette commission.